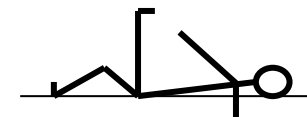




SAISON 2019/2020

RENSEIGNEMENTS et INSCRIPTIONS lors des SEANCES

Reprise des cours : lundi 9 septembre 2019



ACCES ILLIMITE aux 28 séances de cours hebdomadaires dispensées dans 8 salles par nos 14 animateurs

Renouvellement adhésion :

- A compter de septembre sur remise de dossier complet (droit à l'image / charte, certificat médical de moins de 3 ans ou questionnaire médical, chèque de **170 €** et carte d'adhérent)
- Les dossiers complets, remis du 1^{er} au 30 juin lors de permanences assurées au CAS (voir planning sur site et affichage) bénéficieront d'une remise exceptionnelle avec une adhésion annuelle à **165 €** (chèque encaissé à la rentrée)

Première inscription (nouvel adhérent) :

- Cotisation annuelle (compris licence et assurance) : **185 €**
- Inscription étudiant(e) : **135 €**

Règlement par chèque libellé à l'ordre de l'AGVA.

Documents à fournir :

- 2 enveloppes autocollantes portant vos noms et adresse (format 11.5/16) et affranchies au tarif en vigueur.
- Formulaire de droit à l'image dûment renseigné et signé (après avoir pris connaissance de la charte)
- Remplir lisiblement les deux parties de la carte adhérent AGVA (disponible dans les salles) et coller 2 photos dans les cadres appropriés.
- Fournir un certificat médical de moins de 3 mois obligatoire.

Votre cotisation vous donne le droit de participer à autant de séances que vous le désirez dans la semaine, dans n'importe quelle salle prévue au planning. Elle comprend également la licence à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire.

Les installations sont fermées les jours fériés, certains ponts et durant quelques jours pour les fêtes de fin d'année. **Des séances sont prévues pendant les vacances scolaires, en extérieur et intérieur** durant les vacances d'été. Des affiches précisent les jours et les horaires. Informations également disponibles sur Facebook ainsi que sur notre site.

Pour la pratique des cours, se munir d'une **serviette**, d'une bouteille d'eau et de **chaussures réservées uniquement pour la pratique en salle. Les chaussures de ville sont interdites dans les salles.**

Carte exigée à chaque séance pour l'accès aux cours. Contrôles aléatoires.

VOLLEY en loisir aux Bruyères : Cotisation annuelle 50 euros



Association de Gymnastique Volontaire d'Asnières

Association Loi de 1901 SIRET 421704685 00021 - Agrément Jeunesse et Sports 92 S 477-
Affiliation à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire 092-24
C.A.S. - 16 Place de l'hôtel de Ville - 92600 ASNIERES - Tél : 07 81 49 60 82

E-mail : agvasnieres@yahoo.fr

Site internet : www.agvasnieres.fr

Facebook : <https://www.facebook.com/AGVAsnieres/>



Où nous retrouver ?

Truffaut

2 rue du Bac

Mardi 19h à 20h
Mardi 20h à 21h
Merc. 18h30 à 19h30
Mer. 19h30 à 20h30

St Joseph

28 rue de Nanterre

Vend. 18h30 à 19h30

Les Bruyères

30 avenue de la Lauzière

Merc. 19h à 20h : Gym
Jeudi 18h à 20h : Volley

Ste Geneviève

50 av de la Marne

Lundi 18h30 à 19h30
Lundi 19h30 à 20h30
Lundi 20h30 à 21h30
Jeudi 18h30 à 19h30
Jeudi 19h30 à 20h30

Piscine

Bd Pierre de Coubertin

Mercredi 18h00 à 19h00

Carpentier

230 rue du Ménil

Lundi 10h à 11h
Lundi 18h45 à 19h40
Vend. 10h à 11h

Concorde

27 rue de la Concorde

Samedi 8h à 9h
Samedi 9h à 10h

CAS

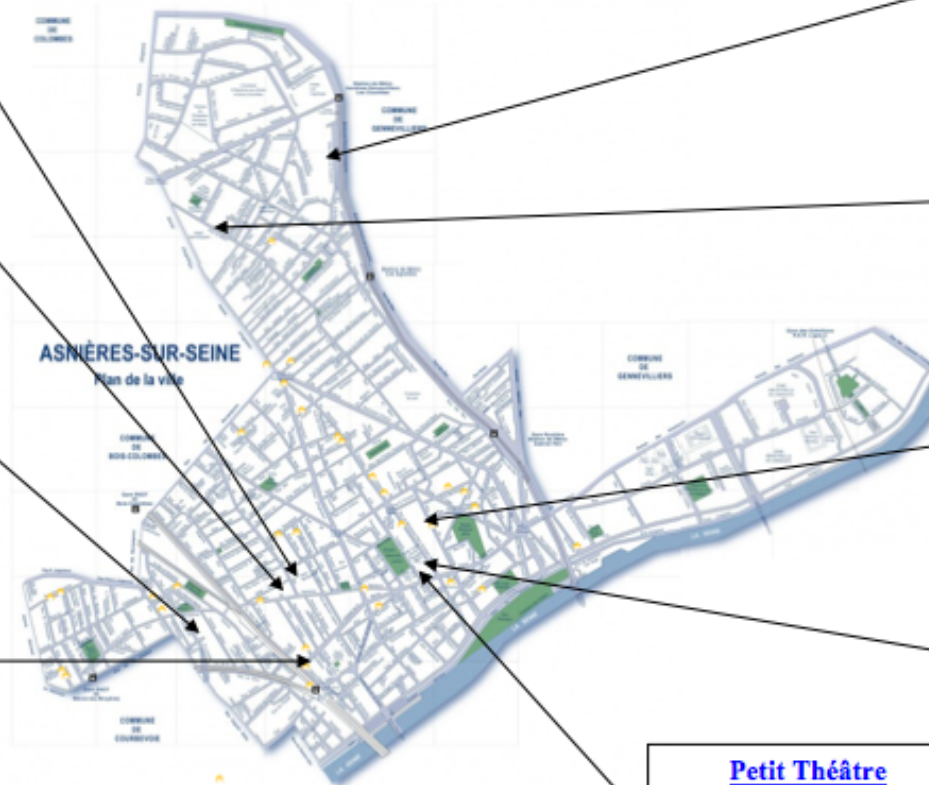
16 place Hôtel de Ville

Lundi 15h à 16h
Mardi 9h à 10h
Mardi 10h à 11h
Mardi 12h à 13h
Mardi 15h à 16h
Merc. 9h à 10h
Jeudi 9h à 10h
Jeudi 12h à 13h

Petit Théâtre

16 place Hôtel de Ville

Mercredi à 9h
Jeudi à 9h



Vacances scolaires : Les gymnases Sainte-Geneviève et Truffaut sont fermés pendant les vacances scolaires, certains cours sont transférés au CAS.
Les cours du gymnase Saint Joseph n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires et ne sont pas transférés